Réflexion de Christhelle Houndonougbo Alioza P.3

Savez-vous ce que le mot «Merci» peut produire dans votre vie ?

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité "La Guérite N°1131 du Jeudi 24 Juillet 2025
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 17ième année. Tél.: (00229) 01-97-26-26-71

Informer plus et autrement

Médias en ligne présélectionnés

L'important message de la Haac P.10

2è édition du concours des Leaders à Libreville P.3

Des bourses d'études pour intégrer l'Université Essig disponibles

(La composition prévue le 17 septembre prochain)

65è anniversaire de l'indépendance du Bénin P4

Quelles touches particulières pour la der de Talon?

Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 00229 0197819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 0197262671

Rédaction

Latifath KOWENOU
Faosiya SEFOU
Bérengère BOLEAN (Stg)
Leobar ADJAÏ
Jacques BOCO

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Graphiste

S - Design

2è édition du concours des Leaders à Libreville

Des bourses d'études pour intégrer l'Université Essig disponibles

(La composition prévue le 17 septembre prochain)

La rédaction

L'Université ESSIG, en partenariat avec la Fondation Manarouff International, lance la 2è édition du Concours des Leaders, un concours de bourses d'études destiné exclusivement aux bacheliers de l'enseignement général et technique. Prévu pour le 17 septembre 2025, ce concours vise à détecter les talents prometteurs et à leur offrir une réduction exceptionnelle de 85 % sur les frais de scolarité à l'Université ESSIG. Les candidats seront évalués à travers trois épreuves. Avec une participation fixée à 20.000 FCFA, cette initiative s'inscrit dans une logique d'égalité des chances et d'accompagnement des jeunes vers l'excellence académique. Les inscriptions sont déjà ouvertes. Pour plus d'informations, contactez les numéros suivants : (+241) 066 97 57 47 ou 074 12 73 65.

Réflexion de Christhelle Houndonougbo Alioza

Savez-vous ce que le mot «Merci» peut produire dans votre vie ?

Chers ami.e.s,
Il est des mots qui, bien que courts et discrets, contiennent une puissance que le monde moderne sous-estime. Le mot « Merci » en est une belle illustration . Deux syllabes seulement, mais un poids d'éternité. Un souffle du cœur, un éclair d'âme, une vibration de reconnaissance.

Dans un monde où l'on exige plus qu'on ne reconnaît, dire Merci est un acte d'élégance et de grandeur. Ce n'est ni une formalité, ni une habitude de bien-élevé. C'est bien plus que cela. C'est un choix. Une attitude intérieure. Une force morale. Dire merci, c'est affirmer que ce que j'ai reçu de l'autre n'est pas un dû, mais un don venu de son cœur. C'est reconnaître que l'on ne me devait rien, mais que quelqu'un a pourtant donné : du temps, un conseil, un geste, un cadeau , une parole, un regard, une prière. C'est comprendre que ce que j'ai franchi dans la vie ne repose pas uniquement sur mes efforts, mais aussi sur des présences visibles ou silencieuses qui m'ont soutenu sans condition. La gratitude est donc cette lumière intérieure qui nous relie au passé sans amertume et à l'autre sans orgueil.

Dans nos administrations, nos foyers, nos familles , nos amitiés, nos institutions, nos partenariats, le merci restaure l'humain. Il réconcilie. Il désarme les tensions. Il rappelle à chacun sa dignité. Dans un monde saturé de méfiance, d'arrogance et de compétition, un simple Merci peut faire tomber des murs invisibles, et rebâtir des ponts fragiles. Celui qui dit Merci ne perd rien, il gagne le cœur et la confiance de l'autre. Il inscrit sa mémoire dans celle d'autrui. Il transforme le lien en relation.

Certaines portes résistent à la force, mais cèdent à la reconnaissance. Un Merci sincère ouvre des chemins que l'orgueil ferme. Il révèle des solidarités insoupçonnées. Il adoucit les esprits les plus fermés. Le Merci est un sésame. Il débloque des cœurs, délie des tensions, et parfois, il change le cours d'une vie. Là où les discours échouent, le Merci crée un espace de grâce. C'est aussi un acte spirituel. Une prière profane. Un geste d'humilité qui honore la main invisible qui a guidé nos pas. Dire Merci, c'est dire : je reconnais que je ne suis pas le centre du monde. Je me souviens que j'ai reçu plus que je ne pourrai jamais rendre. Dans toutes les traditions spirituelles, la gratitude est une source de bénédiction. C'est par elle que l'homme apprend à être en harmonie avec le divin, avec la nature, avec les autres. Il n'y a pas plus belle parure que celle de la reconnaissance. Elle ne s'achète pas. Elle ne s'imite pas. Elle se vit. Les grands esprits sont reconnaissants. Ils savent que l'élégance ne réside pas seulement dans les vêtements ou les discours, mais dans la capacité à rendre hommage, à ne pas oublier. Le Merci bien placé est une fleur qu'on dépose sur le chemin d'autrui, sans bruit, mais avec noblesse. C'est aussi un acte de solidarité. C'est reconnaître que nous ne sommes pas seuls sur la route. C'est dire à l'autre : tu as compté, tu comptes, tu n'es pas invisible. Dans un monde où tant de personnes se sentent effacées, le Merci donne de la visibilité, du sens, de la chaleur. C'est parfois tout ce qu'il faut pour raviver une motivation, réanimer une flamme, redonner de la force à une âme fatiguée.

Nelson Mandela nous en a montré l'exemple. À sa libération, il n'a pas seulement célébré sa victoire. Il a remercié ceux et celles qui avaient tenu debout pendant qu'il était enfermé. Il a dit Merci aux anonymes. Il a dit Merci aux militants. Il a dit Merci à son peuple. Et ce Merci fut un acte de paix. Il a permis de bâtir un avenir commun, là où tant d'autres auraient voulu régler des comptes. Nous devons réapprendre donc à dire Merci. Non pas par automatisme, mais par conviction. Non pas quand il est trop tard, mais tant qu'il est encore temps. N'attendons pas les discours funèbres pour dire Merci. Disons-le aujourd'hui, à voix haute, à ceux qui ont compté : un parent, un mentor, un ami, un collègue, un voisin, un époux ou une épouse, un inconnu même. Un mot, un message, un appel peut tout changer. Car dire Merci, c'est faire mémoire. Dire Merci, c'est faire lien. Dire Merci, c'est faire grandir l'humanité.
Excellente semaine à chacune et à chacun.
Surtout n'oublions pas de le dire; "MERCI"!

MERCI à toutes et à tous!

CHA.
Femme Noire, Femme de Pouvoir!

65è anniversaire de l'indépendance du Bénin

Quelles touches particulières pour la der de Talon?

Le 1er août 2025, le Bénin commémore le 65e anniversaire de son accession à la souveraineté nationale et internationale. La particularité cette année est que cette célébration constitue la dixième et dernière que va présider Patrice Talon en tant que chef de l'État. À quoi s'attendre de spécial en ce qui concerne le menu des festivités ?

Anselme ORICHA

A seulement quelques jours de la célébration de la fête nationale de l'indépendance du Bénin, de nombreux citoyens s'interrogent sur le contenu de cette 65e édition. Quelles surprises réserve éventuellement le président de la République pour marquer agréablement cette dernière célébration sous sa présidence ? Au-delà du calendrier traditionnel marqué ces neuf dernières années par la ponctualité, l'organisation du défilé militaire et paramilitaire dans un créneau horaire relativement court, et ce défilé délocalisé sur le Boulevard de la Marina dans un somptueux décor, avec la parade de vecteurs acquis dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les Béninois s'impatientent de découvrir d'autres éventuelles touches particulières apportées par le gouvernement à ce 65ème 1er août pour rendre hommage à Patrice Talon.

Des touches particulières, les Béninois feront le constat le 1er août prochain. Du moins, si l'on s'en tient aux propos du porte-parole du gouvernement, Wilfried Léandre Houngbédji. En effet, pour la circonstance, le Bénin a convié quatre pays, dont deux pays membres de l'Alliance des États du Sahel (Aes). Bien que l'identité de ces pays ne soit pas encore dévoilée, cela constitue tout de même une nouveauté car c'est la première fois, depuis 2016, que le gouvernement Talon invite quatre pays à participer à une telle cérémonie. Dans un passé très récent, c'étaient plutôt les armées nigérianes et belges qui ont défilé au pied du moment de l'amazone sur le boulevard de la Marina en présence du président Bola Tinubu du Nigéria. Y aura-t-il d'autres chefs d'Etat de la sous-région aux côtés de Patrice Talon ? La suspense reste entier.

Mais il convient de le souligner, le cas particulier des pays membres de l'Aes revêt une portée symbolique, surtout dans un contexte sous-régional marqué par des tensions entre le Bénin et ces pays que dirigent les militaires depuis trois ans. À travers cette démarche, le Bénin entend réaffirmer son ouverture, son esprit de rapprochement, et renforcer ses liens militaires et diplomatiques dans un contexte où la lutte contre le terrorisme exige une véritable synergie d'action.

« À l'heure où je vous parle, je n'ai pas idée de ce qu'ils ont répondu, mais nous avons fait la démarche de les inviter », a précisé Wilfried Léandre Houngbédji. Dans le même temps, deux autres nations ont confirmé leur participation, et leurs troupes sont déjà présentes au Bénin pour préparer le défilé, a fait savoir le secrétaire général adjoint du gouvernement et porte-parole du gouvernement.

Un défilé ouvert au civil cette fois-ci ?

Constituant une préoccupation pour plusieurs Béninois depuis 2016, le défilé civil sera-t-il inséré dans le menu ? Dans sa volonté d'être porté en triomphe à la fin de son mandat, Patrice Talon laissera-t-il les femmes des marchés modrnes et d'autres corps organisés dont les artisans, les zemidjan... défiler pour lui exprimer ses remerciements quant aux infrastructures et autres projets de développement concrétisés par le pouvoir de la Rupture ? Difficile de répondre par l'affirmative pour l'heure. Encore quelques jours, et les Béninois seront situés sur les éventuelles surprises de Patrice Talon à cette célébration des 65 ans d'indépendance du Bénin.

Vol et blanchiment de capitaux

Un instituteur condamné à 5 ans de prison ferme par la Criet

Latifath KOWENOU

La Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme (CRIET) a rendu, ce lundi 21 juillet 2025, son verdict dans une affaire de détournement de fonds impliquant un instituteur béninois. Reconnu coupable de vol et de blanchiment de capitaux, l'agent contractuel de l'État en service dans le secteur de l'éducation a écopé de cinq ans de prison ferme. Selon Libre Express, le mis en cause, qui se trouvait en détention provisoire depuis plus d'un an, a été poursuivi pour avoir détourné plusieurs millions de francs CFA à travers un compte bancaire domicilié à la Poste du Bénin. En plus de la peine privative de liberté, il a été condamné à payer une amende de 90 millions de francs CFA au profit de l'État béninois. La juridiction a également exigé le versement de plus de 33 millions de francs CFA à la Poste du Bénin, en guise de dommages et intérêts. Dans la même dynamique, la Cour a ordonné la confiscation de l'ensemble des biens du condamné, mesure qui restera en vigueur jusqu'à cinq ans après l'exécution de sa peine. Cette décision diffère toutefois des réquisitions initiales du ministère public. Lors d'une audience tenue à la fin du mois de mai, le parquet avait requis une peine plus lourde : sept ans de prison ferme et une amende de dix millions de francs CFA.

Élections municipales au Togo

Le parti Unir de Faure Gnassingbé décroche 75 % des sièges

Latifath KOWENOU

Le parti au pouvoir au Togo, l'Union pour la République (UNIR), a largement dominé les élections municipales du 17 juillet 2025. Selon les résultats proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), UNIR a remporté 75 % des sièges mis en jeu à l'échelle nationale. Cette victoire écrasante permet au parti du président Faure Gnassingbé de conforter son ancrage dans les collectivités locales, en s'assurant la majorité dans la quasi-totalité des communes du pays. Ce scrutin, tenu dans un climat tendu, marque une nouvelle étape dans la stratégie de maillage territorial de la formation présidentielle. À l'issue de ce processus électoral, les conseillers municipaux élus auront pour mission de désigner les maires des différentes localités.

Ganiou Soglo se positionne pour les Présidentielles de 2026

Une nouvelle dynamique pour Les Démocrates

Faosiya SEFOU

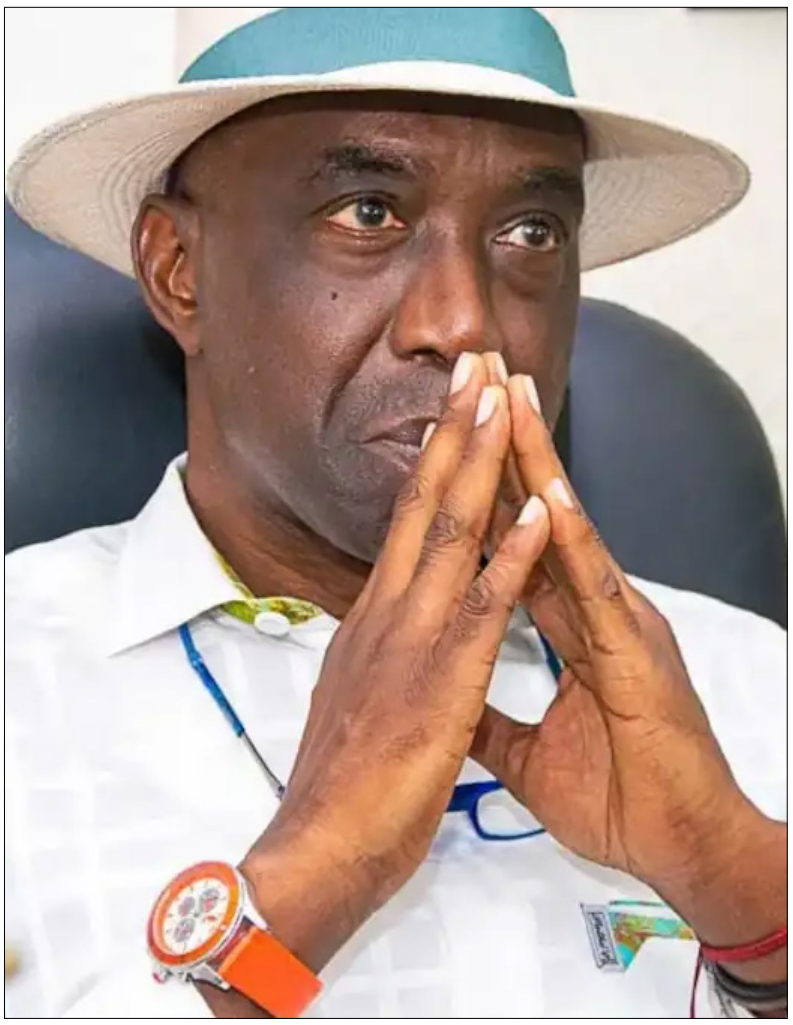

À l'approche de la présidentielle de 2026, le paysage politique béninois se réveille avec une annonce retentissante : Ganiou Soglo, figure incontournable de la scène politique nationale, déclare son intention de briguer la magistrature suprême sous les couleurs du parti Les Démocrates.

La déclaration est faite sur Bip Radio. Fils de l'ancien président Nicéphore Soglo, Ganiou Soglo n'est pas un inconnu pour les Béninois. Ancien ministre de la Culture, des Sports et de la Jeunesse, il a su se forger une réputation de travailleur acharné et visionnaire dans ses différents rôles gouvernementaux. Son engagement politique, hérité d'une longue tradition familiale, semble aujourd'hui plus fort que jamais.

Dans son intervention, il a précisé qu'il n'est pas intéressé par les législatives mais uniquement par la présidentielle.

La déclaration de Ganiou Soglo intervient dans un contexte politique complexe où Les Démocrates cherchent à renforcer leur position sur l'échiquier national. En se lançant dans la course, Soglo apporte une promesse de renouveau et d'authenticité, axée sur des valeurs démocratiques solides. Son programme, qui promet d'être publié prochainement, est attendu avec impatience et pourrait redéfinir les priorités du parti.

Invité sur Bip Radio ce lundi 21 juillet 2025, après la déclaration de Ganiou Soglo, Guy Mitokpè, Secrétaire National à la Communication du parti LD, a réagi. Pour lui, cette déclaration montre que le parti attire des profils sérieux pour 2026. Il reconnaît que Ganiou Soglo est éligible et crédible, mais rappelle que le choix du candidat n'est pas encore fait. « Les jeux sont ouverts », dit-il. Le parti désignera son duo présidentiel en temps voulu, et les militants suivront.

Le positionnement de Ganiou Soglo comme porte-étendard des Démocrates pour la présidentielle de 2026 pourrait insuffler une dynamique nouvelle au parti et au pays. Reste à voir comment sa campagne évoluera et comment elle influencera le débat politique national dans les prochains mois.

Insécurité à Abomey-Calavi

Deux cambrioleurs neutralisés

Faosiya SEFOU

À Hevié, dans la commune d'Abomey-Calavi, département de l'Atlantique au Bénin, un cambriolage a été perpétré dans la nuit du vendredi 18 juillet 2025. Des individus se sont introduits par effraction dans le domicile d'un ouvrier, emportant plusieurs appareils électroménagers. La victime a immédiatement porté plainte au commissariat de la localité. Le commissaire a aussitôt déployé ses éléments sur le dossier. Les investigations ont permis d'identifier et d'interpeller, le dimanche 20 juillet dernier, deux présumés auteurs du cambriolage. Des perquisitions ont abouti à la saisie de plusieurs objets, dont trois motocyclettes d'origine douteuse, des téléphones portables et des appareils électroménagers. Le receleur présumé, en fuite, est activement recherché par les forces de l'ordre. La police continue de travailler pour démanteler le réseau et mettre fin aux activités illicites. Les forces de l'ordre ont récupéré les objets volés, qui seront restitués à leurs propriétaires légitimes.

Cette arrestation est un exemple de l'efficacité de la police républicaine dans la lutte contre la criminalité. La promptitude et la réactivité des forces de l'ordre ont permis de mettre fin aux activités malveillantes de ces deux cambrioleurs et de rassurer la population. La police continuera de travailler pour garantir la sécurité et la tranquillité des citoyens.

Université d'Abomey-Calavi

La Fneb au cœur des tensions électorales

Bérengère BOLEAN (Stg)

Le processus électoral pour le renouvellement du Bureau Exécutif Fédéral de la Fédération Nationale des Étudiants du Bénin (FNEB) à l'Université d'Abomey-Calavi a été entaché par des actes de violence. Dans un communiqué publié le 21 juillet 2025, la FNEB appelle au calme et à la responsabilité afin de garantir une alternance crédible et pacifique.

Les troubles ont éclaté lors de la réunion de lancement du processus électoral, tenue le samedi 12 juillet au siège du Conseil Central Fédéral (CCF). L'objectif était d'installer la Commission Électorale Fédérale Autonome (CEFA), chargée d'organiser les élections. Des représentants d'Institutions Spécialisées et de Bureaux d'Unions d'Entités étaient présents, mais deux individus, identifiés comme d'anciens membres de l'ex-Garde Fédérale, ont fait irruption dans le bureau du CCF pour interrompre le déroulement du scrutin. La FNEB attribue ces actes de vandalisme à d'anciens membres de son corps sécuritaire, dissous en 2022 par décision ministérielle.

Dans son communiqué, la FNEB exprime son inquiétude face aux troubles actuels, soulignant l'importance de la sécurité au Bénin. Elle dénonce également des allégations de corruption visant certains responsables qui auraient tenté d'influencer le processus électoral. La Fédération appelle à la responsabilité de tous les acteurs, les invitant à faciliter le bon déroulement du processus électoral pour préserver la paix et la tranquillité au sein de l'organisation et de l'université.

Affaire Hugues Sossoukpè

Un journaliste emprisonné après sa comparution devant le juge

Bérengère BOLEAN (Stg)

Un journaliste, récemment employé par une chaîne de télévision privée, a été incarcéré hier après sa présentation au juge des libertés. Selon les informations, il est suspecté dans l'affaire Hugues Comlan Sossoukpè. Arrêté le mercredi 16 juillet par des forces de l'ordre en civil alors qu'il suivait une formation, il a été placé en garde à vue avant d'être présenté au juge le lundi 21 juillet 2025. Il est désormais détenu à la prison civile de Cotonou. Il est à noter que le journaliste avait précédemment travaillé pour une chaîne de télévision privée avant de changer de voie professionnelle. C'est lors d'une formation liée à sa nouvelle activité qu'il a été interpellé par la police. Le téléphone de Comlan Hugues Sossoukpè aurait révélé des données potentiellement compromettantes pour ce confrère, qui bénéficie, bien sûr, de la présomption d'innocence à ce stade de l'affaire.

Hugues Sossoukpè, interpellé en Côte d'Ivoire le 11 juillet et extradé vers le Bénin, est recherché par la police criminelle, selon les déclarations de Wilfried Léandre Houngbédji, secrétaire général adjoint et porte-parole du gouvernement. Arrêté alors qu'il avait été invité par les autorités ivoiriennes dans le cadre de ses activités journalistiques, ses avocats ont souligné son statut de réfugié, censé le protéger, et ont dénoncé son extradition. Les avocats de Hugues Comlan Sossoukpè ont souligné son statut de réfugié et dénoncé sa remise aux autorités béninoises, plaidant pour sa libération provisoire. Cependant, la chambre d'instruction a rejeté ces demandes, et il restera en détention pendant l'instruction, qui peut durer jusqu'à 18 mois. Des informations suggèrent que l'activiste, dont les écrits étaient controversés, était entouré de personnes lui fournissant des informations. De grandes personnalités, tant au Bénin qu'en exil, sont soupçonnées dans cette affaire. Rappelons que Hugues Comlan Sossoukpè est accusé de cyberharcèlement, d'incitation à la haine et à la rébellion, ainsi que d'apologie du terrorisme.

Renforcement des forces de sécurité au Bénin

1.785 nouvelles recrues intègrent la Police républicaine

Bérengère BOLEAN (Stg)

Le Centre de formation militaire de Bembèrèkè a accueilli une cérémonie solennelle le mardi 22 juillet, marquant une étape importante pour la Police républicaine du Bénin. 1.785 recrues de la promotion 2023 ont été présentées au drapeau, suivies du port des fourragères, symbolisant leur entrée officielle dans la vie militaire. Ce recrutement, comprenant 109 filles et 1.676 garçons, s'inscrit dans le programme gouvernemental visant à intégrer 2.000 agents par an dans la Police républicaine pour améliorer la sécurité nationale. La présentation au drapeau symbolise le passage de la vie civile à la vie militaire et marque la fin de trois mois de formation. Au cours de cette période intensive, les recrues ont suivi une formation rigoureuse comprenant des exercices d'aguerrissement, les fondamentaux de l'art militaire, de la culture générale militaire, la topographie, des modules sur les comportements à adopter face aux engins explosifs improvisés, des séances de tir, et une marche

tactique éprouvante de 120 kilomètres.

Dans les prochains jours, ces 1.785 nouvelles recrues rejoindront l'École des brigadiers et agents de police pour une formation pratique de neuf mois, visant à les rendre pleinement opérationnels pour servir et protéger les citoyens béninois.

Sécurité à Parakou

Un voleur de motocyclettes arrêté par le commissariat du 2è arrondissement

Anselme ORICHA

La police du deuxième arrondissement de Parakou a mis fin aux agissements d'un présumé voleur de motocyclettes, interpellé le samedi 19 juillet 2025. L'individu en question était spécialisé dans le vol de motos appartenant principalement à des éleveurs.

Selon les premières informations de la Police républicaine, le suspect utilisait un stratagème ingénieux : il approchait les éleveurs en se faisant passer pour un acheteur de bœufs ou en leur proposant de lui en confier. Profitant de ces rencontres, il détournait leur attention pour subtiliser leurs engins à deux roues. Ce mode opératoire lui aurait permis de commettre plusieurs larcins, dont le plus récent remonte au 14 juillet 2025.

Une des victimes a notamment signalé le vol d'une motocyclette de marque Haojue Xpress, subtilisée lors d'un rendez-vous où le mis en cause prétendait vouloir récupérer des animaux. Une autre plainte déposée en mai dernier avait révélé des similitudes dans la méthode utilisée.

Déjà activement recherché à Banikoara pour des faits similaires, l'homme a été appréhendé à l'issue d'une enquête minutieuse menée par les forces de l'ordre de Parakou. La perquisition effectuée à son domicile a permis la découverte de la moto récemment volée, de documents administratifs liés à d'autres engins, ainsi que de plusieurs pièces d'identité.

Lors de son audition, le suspect est passé aux aveux, affirmant avoir remis deux des motocyclettes volées à un complice. L'enquête, placée sous l'autorité du procureur de la République près le tribunal de première instance de Parakou, se poursuit afin d'élucider l'ensemble du réseau et de retrouver d'éventuels complices.

Insécurité à Comè dans le Mono

Un braqueur multirécidiviste blessé par balles lors d'un cambriolage avorté à Avedji

Faosiya SEFOU

Dans le département du Mono, précisément à Comè, un braqueur multirécidiviste a été blessé par balles lors d'un cambriolage avorté à Avedji. Cet incident souligne la détermination des forces de l'ordre à mettre fin aux activités malveillantes dans la région. La riposte rapide des forces de l'ordre a permis de faire échouer une tentative de cambriolage dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 juillet 2025 à Avedji, un quartier de la commune de Comè. Grâce à l'intervention efficace du commissariat d'arrondissement, un redoutable malfaiteur a été neutralisé, mettant fin provisoirement à ses agissements.

Alertés aux environs de minuit, les éléments de la police, sous la direction du commissaire de Comè, se sont immédiatement rendus sur les lieux signalés. En approche discrète pour surprendre les malfaiteurs, les agents ont été repérés par un guetteur, membre de la bande criminelle. Celui-ci a aussitôt donné l'alerte à son complice, en pleine opération de vol à l'intérieur d'une chambre. Pris de panique, le malfrat est sorti brusquement, ouvrant le feu sur les policiers à l'aide d'un pistolet artisanal. La réplique a été immédiate. Les tirs échangés n'ont cependant pas permis l'arrestation sur-le-champ des suspects, qui ont profité de l'obscurité et de la végétation dense pour prendre la fuite.

L'enquête a rapidement rebondi grâce à une information reçue dans la matinée du mercredi 23 juillet : un homme grièvement blessé par balles aurait été admis dans un centre de santé local. Sur place, les policiers découvrent qu'il s'agit d'un braqueur notoire, bien connu des services de sécurité. L'homme n'en est pas à son coup d'essai. Il totalise au moins quatre séjours en prison pour divers actes criminels. Libéré tout récemment, le 9 juillet 2025, après huit mois d'incarcération, il aurait déjà repris du service, avec deux attaques à son actif en moins de deux semaines. Il était activement recherché.

Cet épisode vient confirmer l'efficacité du dispositif de veille sécuritaire mis en place par les autorités. À Comè comme ailleurs, les forces de l'ordre renforcent leur présence sur le terrain, compliquant la tâche aux bandes organisées.
L'arrestation du braqueur multirécidiviste à Avedji est un exemple de l'efficacité des forces de sécurité dans la lutte contre la criminalité. La collaboration entre la population et les autorités est essentielle pour prévenir les cambriolages et garantir la sécurité publique.

Nouvelle attaque nocturne à Sinendé

Un couple agressé à domicile à Diadia

Latifath KOWENOU

Dans la nuit du mardi 22 juillet 2025, aux environs de 1 heure du matin, un couple a été la cible d'une attaque à domicile dans le village de Diadia, non loin de Boukouro, dans la commune de Sinendé. Selon les informations relayées par la radio FM NONSINA, l'éleveur Oumarou Mama et son épouse ont été agressés par des individus armés. Si aucun montant d'argent n'a été retrouvé par les assaillants, ces derniers ont toutefois emporté le téléphone portable de leur victime. L'information a été confirmée par Boubakar Faroukou, président de l'Union communale des organisations professionnelles des éleveurs de ruminants (UCOPER) de Sinendé, contacté par téléphone. Cet acte de violence survient moins d'une semaine après une attaque meurtrière dans la même zone, précisément à Boukouro, qui avait coûté la vie à cinq personnes. Une recrudescence de l'insécurité qui inquiète les populations locales et les responsables du secteur de l'élevage.

Médias en ligne présélectionnés

L'important message de la Haac

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

HAUTE AUTORITÉ DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION

HAAC

Cotonou, le 23 JUIL 2025

Le Président

COMMUNIQUE DE LA HAUTE AUTORITE DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA COMMUNICATION (HAAC) RELATIF AUX MEDIAS EN LIGNE EN COURS DE CREATION

N°011-25/HAAC/PT/CTTIC/CMED/SG/SGA/SCS

Dans le cadre de la procédure d'autorisation relative à l'exploitation des sites internet fournissant des services de communication audiovisuelle et de presse écrite destinés au public, le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) porte à la connaissance des requérants présélectionnés que l'étape concernant la visite de vérification du lieu d'implantation des équipements de production et de diffusion chaque média se déroulera durant la période allant du 28 juillet au 17 septembre 2025.

À cet effet, les requérants sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de cette visite.

Pour le Président et P.O.

Le Secrétaire Général

François K. AWOUDO

Ampliation :

- Président (ATCR)

01 BP : 3567 Cotonou (Bénin) – Tél. : (229) 01 21 31 17 43 / 01 21 31 17 44 / 01 21 32 15 00
Site web : www.haac.bj email : contact@haac.bj sp.cabinet@haac.bj

Compte rendue du conseil des ministres du 23 07 2025

REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail
******
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
******
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT
******
N° 22/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 23 juillet 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.
Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Réglementation du dispositif pour la sécurité des patients en République du Bénin.

Ce dispositif, initié par l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé, participe de la volonté du Gouvernement d'améliorer sur la durée, la qualité des soins au niveau de l'ensemble du secteur sanitaire du Bénin.

Son application favorisera la diminution des préjudices causés aux patients à l'occasion des soins, l'amélioration de la qualité du service et le regain de la confiance des populations qui devra se traduire par une augmentation de la fréquentation des établissements de santé.

Dans son contenu, le texte prend en compte l'ensemble des mesures institutionnelles, réglementaires et pratiques à mettre en place pour garantir la sécurité des patients.

Il fixe les normes à respecter qui seront évaluées suivant une série de critères essentiels, opposables à tous les acteurs exerçant au niveau des formations sanitaires publiques et privées.

I-2. Déclaration d'utilité publique du périmètre retenu pour abriter une Zone économique spéciale à Kétou.

La création de cette zone est la concrétisation d'initiatives conjointes visant le renforcement des relations économiques avec le Nigeria.

Ladite zone sera dédiée notamment au développement d'opportunités de production et de transformation de céréales en forte demande au Nigeria ainsi que de filières compétitives intégrées.

A ce titre, un site de 983 hectares identifié à Illara dans la commune de Kétou est déclaré d'utilité publique et la procédure devant aboutir à sa libération, engagée.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets portant :

- obligation de prise en compte des changements climatiques dans les stratégies et planifications des entreprises publiques ;
- modification des statuts de la Société béninoise des Infrastructures de l'Eau (SoBIE) S.A. et nomination des membres de son conseil d'administration.

II- Communications

II-1. Approbation du Plan stratégique 2025-2029 du ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi.

Ledit Plan a pour objectif de renforcer la contribution des entreprises relevant du portefeuille de ce ministère à la croissance économique par la création de richesse, d'emplois décents et durables.

Il postule qu'« À l'horizon 2029, le ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi est une administration innovante, proactive et inclusive, moteur du développement de l'entrepreneuriat, de l'artisanat et de la promotion des petites et moyennes entreprises ».

En vue de favoriser sa mise en œuvre efficiente, des orientations stratégiques et objectifs spécifiques lui sont attachés. Il constitue un outil de planification à moyen terme et un référentiel de programmation de toutes ses interventions sur la période visée.

Le Conseil y a marqué son accord et instruit le ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi à l'effet de prendre, en collaboration avec les autres ministres concernés, toutes les dispositions nécessaires à son opérationnalisation.

II-2. Approbation du Plan d'Action de Réinstallation des personnes affectées par le Projet Sèmè City.

La construction du campus principal de Sèmè City, qui devra être achevé pour accueillir les étudiants dès septembre 2028, se fera sur un domaine de 336 hectares situé dans la commune de Ouidah.

A cet effet, les études d'impact environnementales et sociales ont été déjà réalisées de même que le Plan d'Action de Réinstallation. Celui-ci a permis d'identifier 985 personnes sinistrées et d'évaluer les biens affectés.

Par ailleurs, les études de planification urbaine, d'aménagement et de programmation architecturale du site sont également terminées. Les travaux de viabilisation seront réalisés en 3 phases dont la première qui porte sur 174 ha démarrera incessamment.

C'est dans ce cadre que le présent Plan est approuvé pour servir de base aux mesures compensatoires à mettre en œuvre au profit des personnes appelées à libérer le site.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique, l'organisation au Bénin :

- du colloque international sur la reddition des comptes des chefs militaires et de leurs conseillers juridiques, du 25 au 29 août 2025 ; puis
- du 2ème congrès de la Société Africaine de Santé publique, 9 au 11 septembre 2025.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées au ministère des Affaires Etrangères

Ambassadeurs thématiques chargés de la diaspora afro-descendante aux Etats-Unis d'Amérique

- Monsieur Shelton Jackson Spike LEE
- Madame Tonya Lewis LEE.

Fait à Cotonou, le 23 juillet 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Edouard OUIN-OURO.

GROUPE ESSIG
LE LEADER DE LA RÉFÉRENCE
Éducation - Formations - Entreprises

FONDATION MANAROUFF INTERNATIONAL

2ème Édition

BOURSES D'ÉTUDES ESSIG

L'**Université ESSIG et la Fondation Manarouff International** organisent le Concours des Leaders.
Ce concours est exclusivement réservé aux bacheliers de l'enseignement général et technique souhaitant intégrer l'**Université ESSIG**.
Les lauréats bénéficieront d'une réduction exceptionnelle de 85 % sur les frais de scolarité.

Date du Concours: 17 Septembre 2025

INSCRIVEZ-VOUS

Participation : 20.000F

LIBREVILLE
066 97 57 47
074 12 73 65

(3 épreuves à composer)